

*Acte de mariage de François-Gaspard Hiché et de Marie-Charlotte Soupiran (Québec, 7 janvier 1757)*

Le sept janvier mil sept cent cinquante-sept, sur la dispense de deux bans accordée par Mgr l'évêque et après la publication d'un ban de mariage faite au prône de notre messe paroissiale, entre le Sr François-Henri-Gaspar Hiché, fils de Mr maître Henri Hiché, conseiller au Conseil Supérieur de ce pais, et de deffte dame Marguerite Le Gardeur, ses père et mère de cette paroisse, d'une part, et demoiselle Charlotte Soupirant, fille du Sr Simon Soupirant, chirurgien de l'Amirauté, et de deffunte Dlle Marie-Anne Gautier, ses père et mère, aussi de cette paroisse, d'autre part, ne s'étant découvert aucun empêchement au dit mariage, nous curé de Québec, soussigné, avons reçu leur mutuel consentement et leur avons donné la bénédiction nuptiale suivant la forme prescrite par notre mère la Ste-Eglise et ce en présence du Sr Simon Soupirant père, du Sr Charles Soupirant, frère, de Dlle Louise Courtois tante de l'épouse, du Sr Pierre Prétrimoulx, son beau-frère, de Mr Me Jacques Imbert, Coner au Conseil Supérieur de ce pays, du Sr Médard Vallet de Chevigny, lesquels ont signé avec nous ainsy que les époux, lecture faite.

Chevigny — Hiché — L. Soupirant, veuve Courtois — Charlotte Soupirant — P. Petrimoulx — Soupirant fils — Soupirant — Imbert — J.-F. Recher, curé.

*Acte de mariage de Joseph Arnoux et de Marie-Charlotte Arnoux (10 décembre 1764)*

Le dix décembre mil sept cens soixante-quatre, sur la dispense des trois bans de mariage et du temps prohibé de l'Avent accordée le cinq dudt mois par Mre Perrault, chanoine et vicaire général du diocèse, en faveur de Mr Alexandre-Joseph-Xavier Arnoux, marchand apoticaire, natif de la ville et paroisse de St-Paul au diocèse de Vence (?) demeurant en cette ville, fils de feu sieur Alexandre Arnoux et de Dlle Lucrece Musse, son épouse, d'une part, et en faveur de Dlle Charlotte Soupirant, de cette ville, veuve du sieur Gaspar